



Théâtre de la Clarté

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ECOLE SAINT CHARLES NOTRE-DAME

2 0 1 8 - 2 0 1 9

Contenu de l'atelier

- Echauffement physique et vocal
- Jeux théâtraux
- Improvisations
- Travail sur texte de théâtre

Objectifs

- Construction et épanouissement de la personnalité
- Améliorer son expression orale
- Affirmer ses goûts esthétiques
- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le mardi ou vendredi de 16h30 à 18h00 - CE2 (Entourer le jour choisi)

Date du 1^{er} cours : Le 11 ou le 14 septembre 2018

(Dernier atelier le 18 ou 21 juin 2019)

PHOTO

Nom de l'enfant : **Prénom :**

Date de naissance : **Classe :**

	Père (ou tuteur) :	Mère :
Nom et prénom :		
Adresse :		
Code postal, ville :		
Tél (port/fixe) :		
Email :		

CAS D'URGENCE :

No de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :

No de Sécurité Sociale de la personne responsable :

REGLEMENTS (l'adhésion donnant droit à des tarifs préférentiels sur les spectacles joués au Théâtre de la Clarté) :

- **32 € (adhésion) + 146 € = 178 €**. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2018

- **146 €**. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2019.

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté** et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription**, à l'adresse suivante :

Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt

IMPORTANT : Nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier et ceci pour le bon fonctionnement des cours. Les inscriptions s'arrêteront donc aux 20 premières réponses. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.

Votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 8 ans).

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant, autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • **2 enveloppes vierges timbrées** • **une photo** de mon enfant • **la présente feuille d'inscription**

• **un chèque de 178 €, de la banque** n°

et **un chèque de 146 €, de la banque** n°

Fait à, le

X _____

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »